

BASTIA

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

DE VOTRE CENTRE E.LECLERC

AUJOURD'HUI DIMANCHE 23 JUILLET de 8h30 à 20h sans interruption

CHEZ E. Leclerc VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER



SPORTING

Les repreneurs persistent : "La Ligue 2 ou la mort"

P 28

CUIR CENTER

SOLDES

Ouvert du Lundi au Samedi 9h30-12h / 14h-19h

ZAE d'Erbajolo
Chemin d'Agliani
20600 BASTIA
04 95 47 42 75

DUMENICA U 23 DI LUGLIU DI U 2017 - N°25312

Corse continent - 1,20 € / 1,10 €

corse-matin

Le quotidien de la Corse - U nutziale di a Corsica www.corsematin.com

BIGUGLIA



Impressionnant feu de palettes dans une entreprise de recyclage **P 4**

AFFAIRE REIMS/BASTIA
Maxime Beux et la LDH interpellent la ministre de la Justice **P 5**

VEZZANI
A Fiera di u Legnu symbole d'une reprise de la filière bois **P 6**

Sous les posidonies la plage de sable fin



La plante a envahi les rivages de l'Extrême-Sud, contrariant le tourisme. Quelle parade? **P 2 & 3**



PHOTO JOSÉ MARTINE TILI

PHOTO MADIA AMAR

0 20635 771 116 € 4

Ajaccio : Tél. 04 95 51 74 00 - Bastia : Tél. 04 95 34 54 50
Abonnement : **04 95 32 85 00**
ou www.corsematin.com/abonnement

U STATINALE

Le journal de l'été

Agenda, randonnées, divertissements, jeux, BD...

8 PAGES SPÉCIALES CHAQUE JOUR

DECATHLON

A FOND LA FORME

OUVERTURE CE DIMANCHE 23 JUILLET de 9h00 à 19H00

Route de Caldaniccia - 20167 Sarrola Carcopino
Ouvert du Lundi au Samedi de 9h00 à 20h00 sans interruption



L'économie touristique sinistrée par la posidonie dans le Sud

Les tempêtes de l'hiver ont ramené sur les plages des tonnes de posidonies. Cette petite plante aquatique protégée, poumon de la Méditerranée, donne cet été du fil à retordre aux collectivités et aux socioprofessionnels du tourisme

Plage abandonnée, paradis perdu, un gâchis, tromperie sur la marchandise... Des réactions comme celles-ci se comptent à la pelle depuis le début de l'été dans le sud de la Corse. Les communes de Porto-Vecchio, Lecci et Zonza (précisément sa façade littorale, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio) ont été particulièrement touchées cet hiver et au début du printemps par l'arrivée massive sur leurs plages de feuilles mortes de posidonie.

Les tempêtes successives et la houle provoquée par le fort vent d'est ont déposé sur les plages les plus emblématiques de l'île plusieurs tonnes de feuilles de cette plante aquatique protégée, qui, contrairement aux idées reçues, n'est pas une algue et est sans danger pour l'homme et les animaux (rien à voir avec le scandale des algues vertes en Bretagne). "La présence de la posidonie joue un rôle important pour le maintien des plages. C'est la nature même des plages de Méditerranée, ce n'est pas sale, mais au contraire le signe d'une mer en bonne santé et d'une plage qui vit. Il faut l'accepter si on veut s'inscrire dans un tourisme durable, même si on peut comprendre que le phénomène exceptionnel que l'on observe dans le Sud peut poser des problèmes", concède Jean-Michel Culioli, responsable scientifique à l'office de l'environnement de la Corse.

L'incompréhension des touristes

Plus que des problèmes, ces banquettes de posidonies à perte de vue, qui ont élu cette année domicile sur des plages très touristiques telles que Santa Giulia, Saint-Cyprien, ou encore Pinarello, ont déclenché une véritable situation de crise chez les socioprofessionnels du tourisme. Après un mouvement de grogne des restaurateurs et commerçants, la commune de Zonza a ainsi procédé il y a une dizaine de jours, avec l'autorisation de la DDTM, à un déplacement des feuilles. "Nous avons eu une dérogation de quatre jours pour faire venir les engins et déplacer les posidonies sur plusieurs tas afin de faciliter l'accès à la plage de Pinarello. Mais cela n'empêche pas les gens de continuer à se plaindre. Nous sommes hélas impuissants", constate Henri-Paul Agostini, maire de Zonza.

À Saint-Cyprien, village marin de la commune de Lecci, les commerçants et copropriétaires ont pris les choses en main en organisant une pétition. Les 300 signatures ont été adressées au préfet de région afin qu'il prenne des mesures en autorisant notamment le nettoyage des plages (voir par ailleurs). "Des plages auparavant idylliques sont cette saison impraticables. Si rien n'est fait pour améliorer l'état de ce site très prisé, il est évident que les vacanciers s'en détourneront", indique le courrier



À Santa Giulia, c'est un privé qui a réalisé les travaux nécessaires à la sécurisation du site.

/PHOTOS N.A.

adressé au préfet par les commerçants de Saint-Cyprien. Mais la nature est tenace et les lois qui la protègent laissent peu de marge de manœuvre. "si ce n'est de s'adapter à cette nouvelle donne et de changer les mentalités", indique Laurence Constantin, vice-présidente de l'association de défense de l'environnement Global Earth Keeper. Un processus qui prendra du temps.

Le diktat d'Internet

À l'heure des réseaux sociaux et de leur force de frappe, la réputation des plages de sable blanc du sud de l'île en a en tout cas pris un coup. Les commentaires sur Internet, les appels aux mairies, les signalements au quotidien local, les plaintes directes auprès des socioprofessionnels sont incessants. Sur Tripadvisor, référence mondiale quasi incontournable pour préparer ses vacances, les plages du Sud-Corse sont la cible de toutes les critiques. "Ceux qui connaissent la magnifique plage de Santa Giulia seront catastrophés, les autres passeront leur chemin. Je

fais partie des premiers et suis extrêmement déçu ! (...) La plage est littéralement défigurée, sans compter les odeurs nauséabondes des plantes en décomposition", écrivait cette semaine Thierry P.

Toujours à propos de Santa Giulia, fleuron des plages insulaires, "Amie31" de Nantes ne prend pas plus de gants : "Où est le sable blanc ? Que fait la mairie ? Plein de posidonies alors certes bon pour la planète mais refoulant pour le touriste ! Très très déçue ! Nous ne remettrons pas les pieds sur cette plage qu'on nous a tant vantée, il y a des années". Et des avis comme ceux-ci se comptent par centaines depuis le début de l'été.

Impact économique

La plage de Santa Giulia sur la commune de Porto-Vecchio qui accueille plus de 3 000 personnes par jour en haute saison a été particulièrement impactée. La fréquentation est en chute libre. Annulations, gestes commerciaux, restaurant au ralenti en raison des odeurs...

Le groupe Ollandini, qui gère sur ce site un hôtel, une paillote et une résidence les pieds dans l'eau a déjà estimé ses pertes pour cette saison 2017 aux environs de 300 000 euros, sans compter les 100 000 euros dépensés pour effectuer des travaux de déplacement des posidonies mais aussi de sécurisation du site devenu dangereux.

Plusieurs entorses et foulures dues aux trous qui se forment sous les couches de posidonies sont à déplorer depuis le début de l'été. Michael Galvez-Ollandini, directeur adjoint du groupe Ollandini, n'est pas au bout de ses peines : "Nous avons attendu avant d'agir, espérant que les coups de vent du mois de juin ramèneraient les feuilles à la mer. En vain. Alors nous avons consulté la mairie et les associations de défense de l'environnement pour trouver un compromis acceptable par tous, car nous sommes engagés dans une gestion touristique durable et nous sommes conscients que l'on ne peut plus faire n'importe quoi si on veut conserver la plage. Mais il n'y a pas de solution miracle. Il faut arrêter

de se renvoyer la balle et que tous les acteurs s'emparent de ce dossier complexe en amont pour trouver un juste équilibre et ne plus subir une telle situation dans les années à venir."

La pédagogie et la sensibilisation auprès des vacanciers sont le début de solution. C'est le travail auquel s'attache l'office de tourisme de Porto-Vecchio, qui a formé son personnel afin de sensibiliser les estivants aux bienfaits de la posidonie contre l'érosion des plages méditerranéennes. Mais il faudra certainement aller plus loin, concède Florence Valli, adjointe déléguée au tourisme, "il faudra peut-être communiquer différemment sur nos plages, et actualiser nos photos. On a vendu jusqu'ici du sable blanc, il faudra désormais vendre un autre rêve, celui d'une Corse naturelle, car ce qui est sûr c'est qu'on ne nettoiera plus les plages de manière industrielle comme cela a pu se faire par le passé"... Le rêve d'une plage où le sable et la posidonie cohabitent sans être un enfer pour les vacanciers.

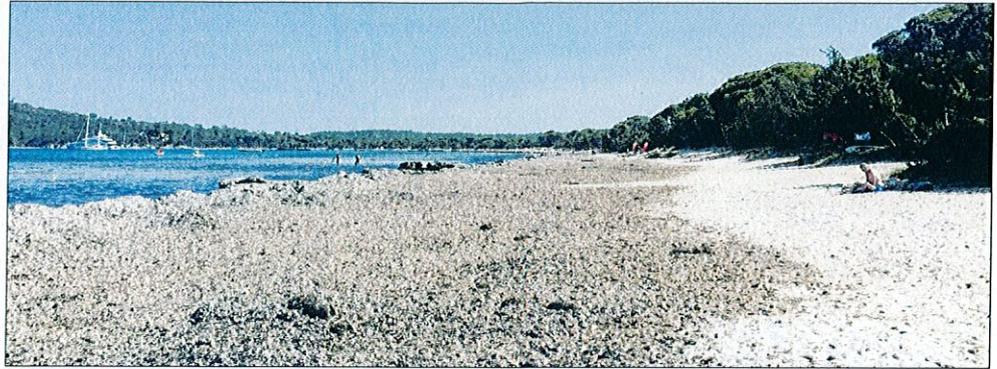
NADIA AMAR

La dérogation exceptionnelle, passage étroit pour l'Etat

La loi est sans appel. "Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps et sur tout le territoire métropolitain, la destruction, la coupe, l'arrachage, la mutilation, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées *posidonia oceanica* et *cymodocea nodosa*...", stipule l'arrêté interministériel du 19 juillet 1988 (J.O. du 9 août 1988, p. 10 à 128) relatif à la liste des espèces végétales marines protégées. En bref, la posidonie est quasi intouchable.

Mais à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. L'Etat a accepté de faire preuve d'un peu plus de souplesse pour permettre de gérer tant bien que mal la situation inhabituelle qui touche le Sud de l'île. Ainsi, la DDTM, en lien avec la Dreal de Corse-du-Sud, a pris un arrêté temporaire pour permettre aux communes qui le souhaitent, sur demande préalable, de déplacer et de stocker les posidonies dans des zones prédéfinies. "Nous délivrons des autorisations pour la circulation des engins sur le domaine public maritime. Une autorisation limitée dans le temps. Pour l'heure, seules deux communes ont déposé une demande et ont obtenu une autorisation exceptionnelle pour mener à bien ce chantier de déplacement des posidonies", souligne Patrick Alimi, directeur de la DDTM.

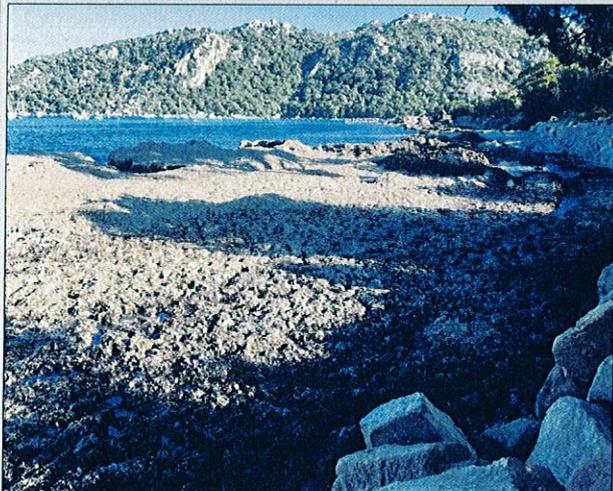
Des dérogations évidemment soumises à des conditions strictes, "sous réserve de remettre en place les posidonies après l'été et de les déposer sur des zones préalablement autorisées par la Dreal, qui n'abritent pas d'autres d'espèces protégées", précise Daniel Chargros, directeur adjoint de la Dreal.



N.A. La plage de Pinarellu avant et après l'intervention de la mairie pour créer des accès à la mer.

/PHOTOS C.B. ET F.M.

Posidonia oceanica... Si utile et pourtant si mal-aimée



Sous l'eau, ses feuilles vertes dansent dans les courants avec grâce. Sur terre, ses feuilles mortes brunâtres échouées s'amoncellent au grand dam des vacanciers... mais pas des plages. Celles-ci vont pouvoir bénéficier de sa barrière protectrice pour contrer l'érosion.

Présente uniquement en Méditerranée, la posidonie, *posidonia oceanica* de son nom scientifique, est une plante marine (et non une algue), qui suscite bien des débats. Protéger une plante vivante passe encore mais pourquoi protéger des feuilles mortes, s'indignent certains...

Et pourtant, ces feuilles ont bien une utilité. "La posidonie est un élément de construction qui maintient le sable de la plage. Outre la protection contre l'érosion des plages, elle contribue aussi à sa formation en créant un millefeuille qui va se décompo-

ser et entrer dans la composition du sable par un apport de sédiments très fins", explique Jean-Michel Culloli, responsable scientifique à l'office de l'environnement de la Corse. Une plage de posidonie n'est donc pas sale, même si la macération des feuilles mortes peut effectivement provoquer des odeurs désagréables. C'est cet aspect qui suscite aussi l'agacement des vacanciers et des socioprofessionnels du tourisme qui doivent composer avec cette nature parfois bien envahissante. Difficile de trouver un compromis entre protection et impératifs économiques. Cette problématique sera cependant un enjeu de taille ces prochaines années si des situations exceptionnelles comme celles qu'a connues le Sud Corse cet été venaient à perdurer.

N.A.

Géant

Casino

Casino

supermarché

CE WEEK-END

VENEZ VOUS RÉGALER

14 €90

LE KG

CÔTE DE BOEUF

Origine U.E.

6 €90

LE KG

ÉPAULE D'AGNEAU

semi-désossée

Origine U.E.

VOS MAGASINS OUVERTS LE DIMANCHE

Géant Casini, Mezzavia, Porto Vecchio | Casino No Rousse, Corti, Porto Vecchio, Prunelli, Calvi, Moriani, Sartène